



## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Pour l'année 2026

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que l'article L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice est organisé dans les EPCI comprenant au moins une Commune de plus de 3 500 habitants dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que les finances du SIAEP de CONDOM-CAUSSENS sont organisées en deux budgets distincts : un pour le service assainissement collectif, un pour le service eau potable.

## Evolution du périmètre

---

### Communes membres

- 22 Communes avec 5 043 abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- liste des Communes membres: AYGUETINTE, BEUCAIRE, BERAUT, BERRAC, BLAZIERT, CASSAIGNE, CASTELNAU SUR L'AUVIGNON, CAUSSENS, CONDOM, GAZAUPOUY, LAGARDE FIMARCON, LARROQUE ENGALIN, LIGARDES, MAIGNAUT TAUZIA, MANSENCOME, MAS D'AUVIGNON, POUY ROQUELAURE, ROQUEPINE, SAINT AVIT FRANDAT, SAINT PUY, TERRAUBE, VALENCE SUR BAÏSE.

## Périmètre

Le service comprend 16 stations d'épuration ainsi que les réseaux associés pour 91,40 km.

## Evolution prévisionnelle des recettes

Les recettes de fonctionnement sont constituées, principalement, du produit de la redevance d'assainissement collectif.

### Evolution des assiettes

La moyenne ressortant du rapport prix et qualité des services 2024 est de 95 m<sup>3</sup> par an et par abonné ce qui représente un volume d'environ 480 000 m<sup>3</sup> vendus sur l'année pour les différents services regroupés.

Monsieur le Président propose de reprendre ces données pour établir les prévisions de recettes 2026, données déjà retenues lors de la réflexion menée sur l'évolution des tarifs.

### Evolution des tarifs

Suite à la mise en place de la gestion en régie des services de Condom et Valence sur Baise, un lissage des prix a été mis en œuvre : les nouveaux tarifs intègrent la part du concessionnaire.

En 2024, le tarif cible a été atteint et le montant des redevances est donc établi comme suit :

- part fixe : 83,00 € HT par an
- part variable : 1,6855 € HT par m<sup>3</sup>

Ces tarifs permettent d'absorber les coûts de fonctionnement du service et la hausse des tarifs de l'électricité.

Recettes prévisionnelles : Monsieur le Président informe l'Assemblée, qu'en prenant comme base une consommation moyenne par abonné et par an de 95 m<sup>3</sup> et les tarifs 2025, les recettes prévisionnelles s'élèvent à environ 1 000 000 € pour les abonnés domestiques et 200 000 € pour les abonnés industriels.

Il propose de maintenir un niveau de recettes attendues à 1 200 000 €.

## Situation financière 2026

Autofinancement brut : 469 856,88 € (540 019,09 € en 2025)

Autofinancement net : 383 913,90 € (428 695,64 € en 2025)

## Encours de la dette

- 2022 : 11 emprunts
  - annuité totale : 139 446,21 €
  - capital restant dû au 31 décembre 2022 : 1 770 746,41 €
- 2023 : 11 emprunts
  - annuité totale : 155 176,99 €
  - capital restant dû au 31 décembre 2023 : 1 787 323,18 €
- 2024 : 11 emprunts
  - annuité totale : 168 196,61 €
  - capital restant dû au 31 décembre 2024 : 1 678 145,95 €
- 2025 : 11 emprunts
  - annuité totale : 167 194,42 €
  - capital restant dû au 31 décembre 2025 : 1 566 822,50 €
- 2026 : 11 emprunts
  - annuité totale : 195 651,64 €
  - capital restant dû au 31 décembre 2026 : 3 458 665,71 €

## Structure de la dette

Le service assainissement compte 11 emprunts dont huit ont un taux d'intérêt fixe et trois indexés sur le taux du livret A, un emprunt d'un montant de 2 000 000 € ayant été contracté pour financer les travaux de création des systèmes d'assainissement des Communes de Berrac, Maignaut Tauzia, Mas d'Auvignon et Mansencôme.

L'ensemble des emprunts, à taux fixe ou à taux variable simple est donc classé, selon la charte Gissler, en structure de produits classe A : produits non risqués.

## Capacité de désendettement

Ce ratio traduit en nombre d'années la capacité d'une collectivité locale à rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement brut. La capacité de désendettement maximale des collectivités locales est fixée à 12 années avec un seuil de vigilance qui s'établit à 10 ans.

- ratio 2020 : 5,75 ans
- ratio 2021 : 5,83 ans
- ratio 2022 : 5,51 ans
- ratio 2023 : 8,88 ans
- ratio 2024 : 6,99 ans
- ratio 2025 : 2,90 ans
- ratio 2026 : 7,36 ans

## Perspectives

Monsieur le Président indique qu'il n'est pas prévu de contracter de nouvel emprunt en 2026.

## Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

- 2020 : 178 293,86 €
- 2021 : 228 198,80 €
- 2022 : 232 681, 22 €
- 2023 : 830 456,68 €
- 2024 : 759 990,87 €
- 2025 : 829 434,98 €

Monsieur le Président indique que les dépenses réelles de fonctionnement 2025 ont connu une augmentation des dépenses en matière de frais d'électricité, honoraires suite à la réalisation d'un audit sur les charges d'électricité et entretien bâtiment suite à réparation d'une panne électrique sur le poste d'entrée de la station d'épuration de Condom-bourg.

Il propose de fixer l'objectif des dépenses réelles de fonctionnement à 955 000 € pour l'année 2026 pour intégrer les échéances du nouvel emprunt contracté et l'augmentation des charges de personnel rattaché au service.

## Investissements

(les montants sont exprimés HT)

### Principaux travaux réalisés en 2025

- BERRAC : création assainissement collectif : 102 137,54 €
- CASTELNAU SUR L'AUVIGNON : extension réseau lotissement communal : 3 242,50 €
- CAUSSENS : chemisage réseaux : 86 906,76 €
- CONDOM : travaux sur STEP et PR : 44 275,51 €
- CONDOM : réseau rues Dutoya et Bazax : 24 071,43 €
- MAIGNAUT TAUZIA : création assainissement collectif : 61 136,31 €
- MAS D'AUVIGNON : création assainissement collectif : 17 371,97 €
- VALENCE SUR BAÏSE : renouvellement réseau route neuve : 220 809,95 €
- VALENCE SUR BAÏSE : chemisage réseaux : 22 705,96 €

### Travaux en régie

- CAUSSENS : réfection chemin STEP : 4 348,35 € HT
- CONDOM : création appentis STEP : 2 455,76 € HT

- CONDOM : remplacement pompe PR Maridan : 4 904,93 € HT
- CONDOM : remplacement pompe PR Marronniers : 6 849,08 € HT
- CONDOM : remplacement pompes et capteurs STEP : 7 189,50 € HT

Achat matériel SPANC : 21 711,00 € HT

### Travaux envisagés en 2026

- BERRAC : création assainissement collectif – solde : 437 474,59 €
- CONDOM : reprise PR des Mousquetaires – solde : 7 207,65 €
- CONDOM : renouvellement réseaux rue Bazax – solde : 1 155,72 €
- CONDOM : diagnostic RSDE – solde : 11 950,00 €
- CONDOM : révision du schéma directeur : 100 000,00 €
- CONDOM : renouvellement dégrilleur entrée STEP : 50 000,00 €
- CONDOM : extension réseau rue Mirateau : 30 000,00 €
- CONDOM : renouvellement poste de relevage de Barlet : 160 000,00 €
- MAIGNAUT TAUZIA : création assainissement collectif – solde : 737 221,58 €
- MANSENCOME : création assainissement collectif : 321 000,00 €
- MAS D’AUVIGNON : création assainissement collectif - solde: 617 321,50 €
- VALENCE SUR BAÏSE : chemisage réseau – solde : 44 863,26 €
- Chemisage réseaux programme 2026: 163 000,00 €

### Etudes de faisabilité en cours :

- SAINT AVIT FRANDAT, LAGARDE FIMARCON, LARROQUE ENGALIN :  
21 950,00 €
- AYGUETINTE : 27 812,00 €

### Recettes d’investissement

Les recettes de la section d’investissement sont composées ces dotations aux amortissements, des subventions et des emprunts.

- dotations aux amortissements
  - 2021 : 222 210,50 €
  - 2022 : 240 201,44 €
  - 2023 : 259 117,80 €
  - 2024 : 290 008,75 €
  - 2025 : 301 370,17 €
  - 2026 : 350 000,00 €
- subventions accordées par l’Agence de l’Eau Adour Garonne sur les travaux engagés :
  - Traitement H2S PR des Mousquetaires CONDOM – solde : 16 157,50 €
  - Création assainissement de BERRAC : 83 182,00 €
  - Création assainissement de MAIGNAUT TAUZIA : 140 714,00 €
  - Création assainissement de MAS D’AUVIGNON : 158 949,00 €

## Evolution du besoin de financement

- 2020 : 0 €
- 2021 : 0 €
- 2022 : 0 €
- 2023 : 0 €
- 2024 : 277 682,71 €
- 2025 : 0 €

Ceci fait apparaître une moyenne de 46 280,45 €. Cependant, au vu du programme de travaux 2026, Monsieur le Président propose de fixer l'objectif relatif au besoin de financement à 127 191,80 €.

## Etat du personnel

---

- 2024 :
  - personnel du SIAEP mis à disposition du service assainissement incluant le recrutement d'un technicien à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 : 200 000 €
  - personnel mis à disposition par la Mairie de Condom : 1 524,46 €
- 2025 :
  - personnel du SIAEP mis à disposition du service assainissement : 200 000 €
  - personnel mis à disposition par la Mairie de Condom : 1 623,18 €
- 2026 :
  - personnel du SIAEP mis à disposition du service assainissement : 310 000 €
  - personnel mis à disposition par la Mairie de Condom : 1 627,67 €